

Inscrire les pères à l'agenda des politiques publiques



Un levier pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Projet financé par le

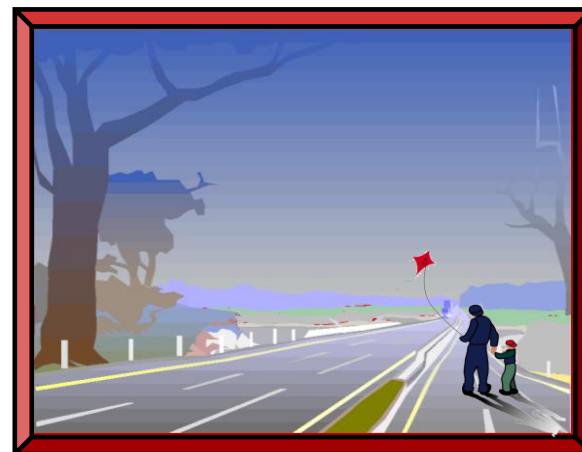
Ministère de la Famille
Ministère de la Santé et Services sociaux
Sécrétariat de la condition féminine
Direction générale de la santé publique

Réalisé par

Diane Dubeau

En collaboration avec le

Regroupement pour la Valorisation de la Paternité



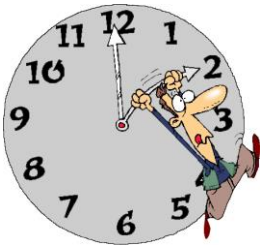
9^{ème} Su-PERE conférence

Février 2015

Plan de la présentation



1. Y voir le travail de nombreuses personnes !
2. Description des trois (3) volets de l'étude et approche méthodologique
3. Résultats et recommandations/pistes de réflexion



Volet 1 : Place des pères dans les politiques

Volet 2 : Intégration des pères en matière de CTF

Volet 3 (exploratoire) : Pères en contexte de rupture conjugale

4. À vous la parole !

Y voir de nombreuses personnes !



Comité d'experts

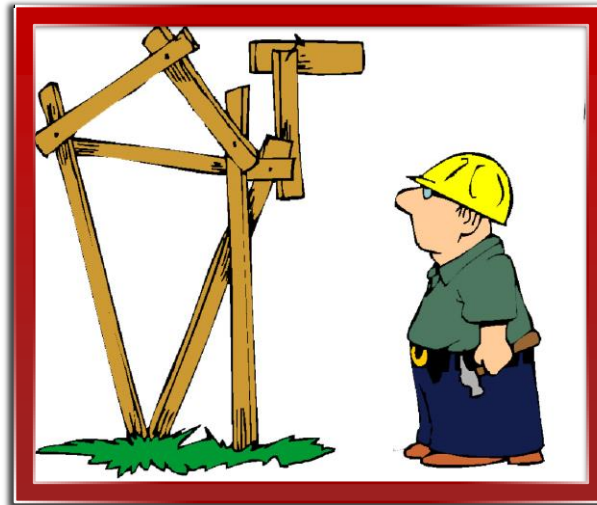
Lucie Dumas (ministère de la Famille),
Carl Lacharité (Université du Québec à Trois-Rivières),
Lucie Lemieux (Institut national de santé publique du Québec),
Philippe Pacault (ministère de la Famille),
Nathalie Saint-Amour (Université du Québec en Outaouais),
Julie St-Pierre (Institut national de santé publique du Québec) et
Isabelle van Pevenage (sociologue et chercheur du CSSS Cavendish).

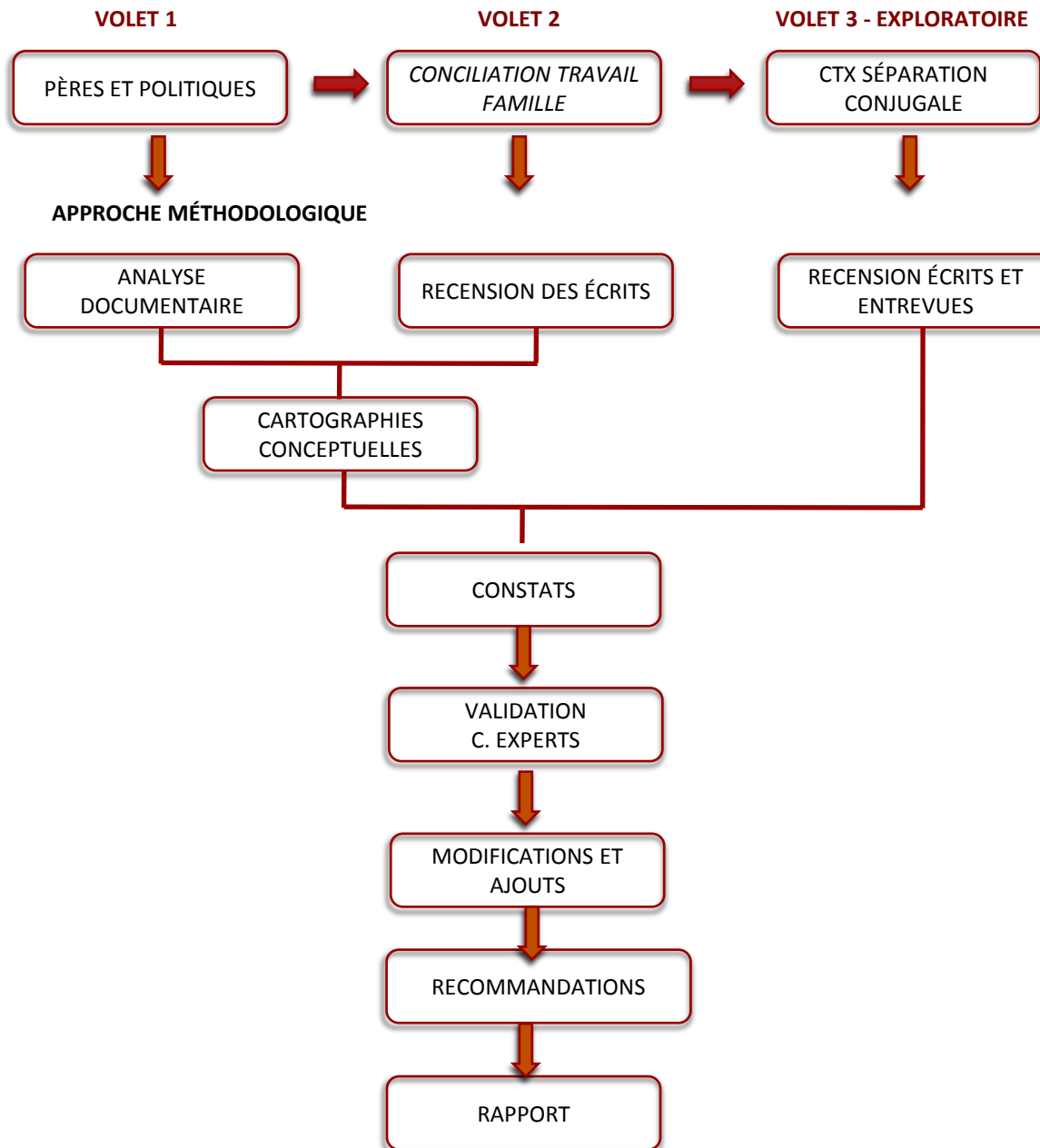
Professionnelles de recherche

France Pilon et Jacinthe Théorêt

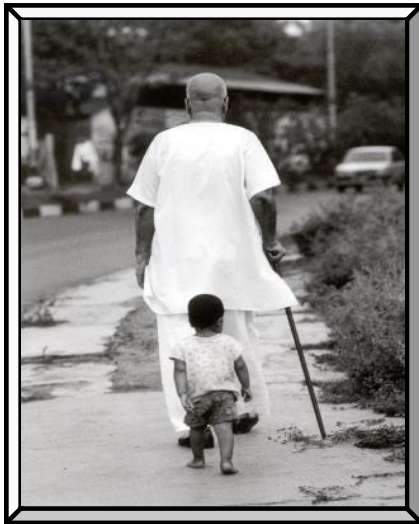
MERCI !

Description des 3 volets de l'étude et approche méthodologique





Volet 1 – Place des pères dans les politiques publiques



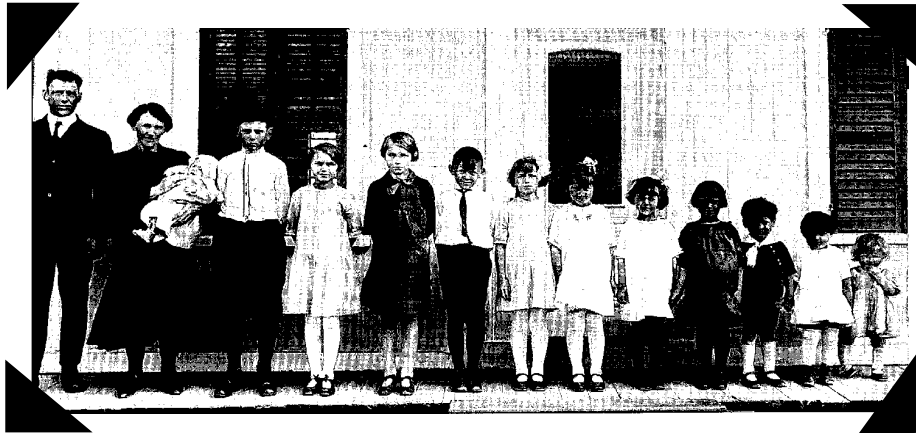
*... puisque les petits garçons d'aujourd'hui
seront les pères de demain*

Délimiter le cadre général de l'objet d'études

1990

2014

CONTEXTE : LIEU, SOCIÉTÉ, ...



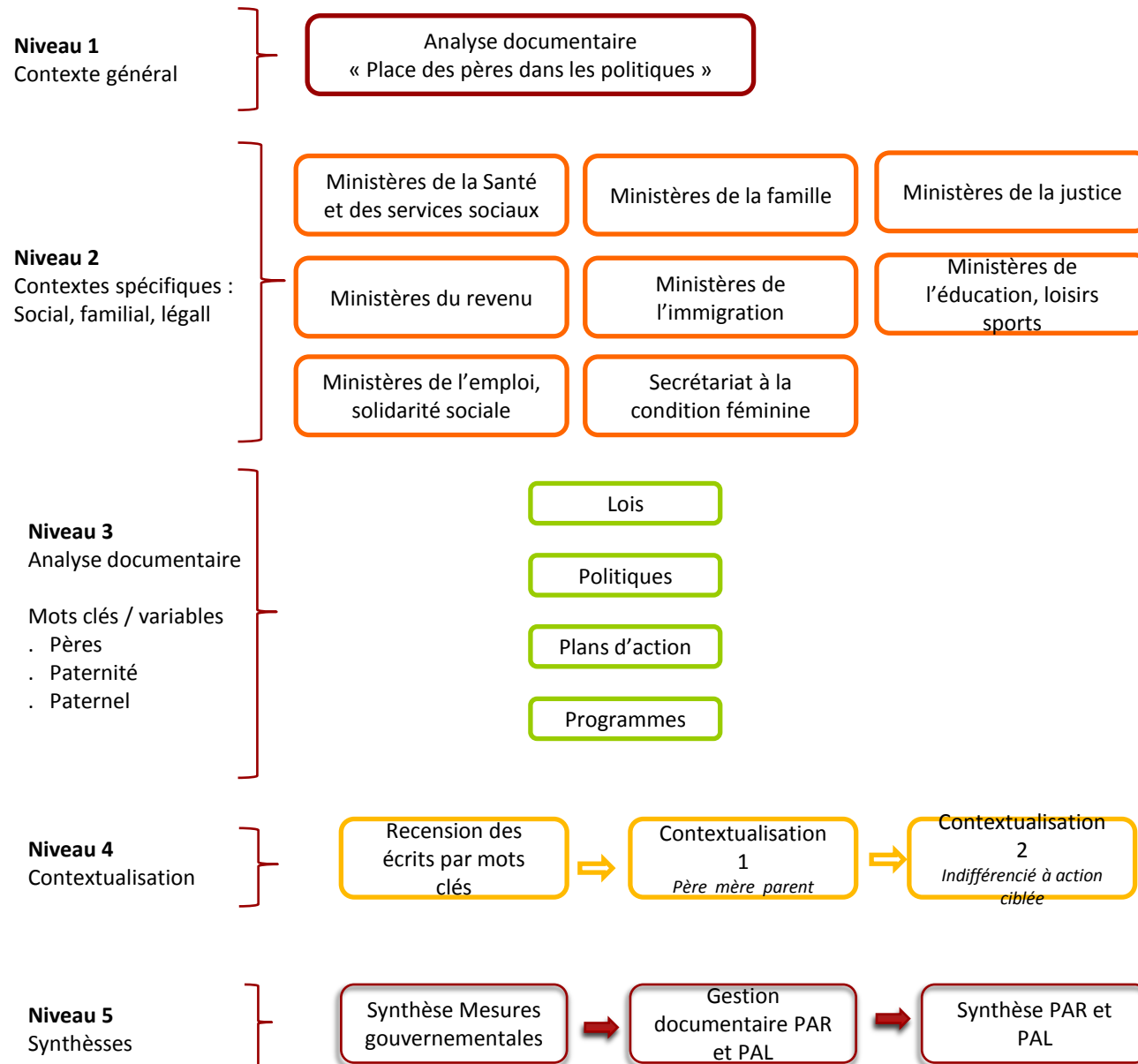
Edgar Gariépy, ANQ-Q – Revue réseau,
septembre 1998

VALEURS

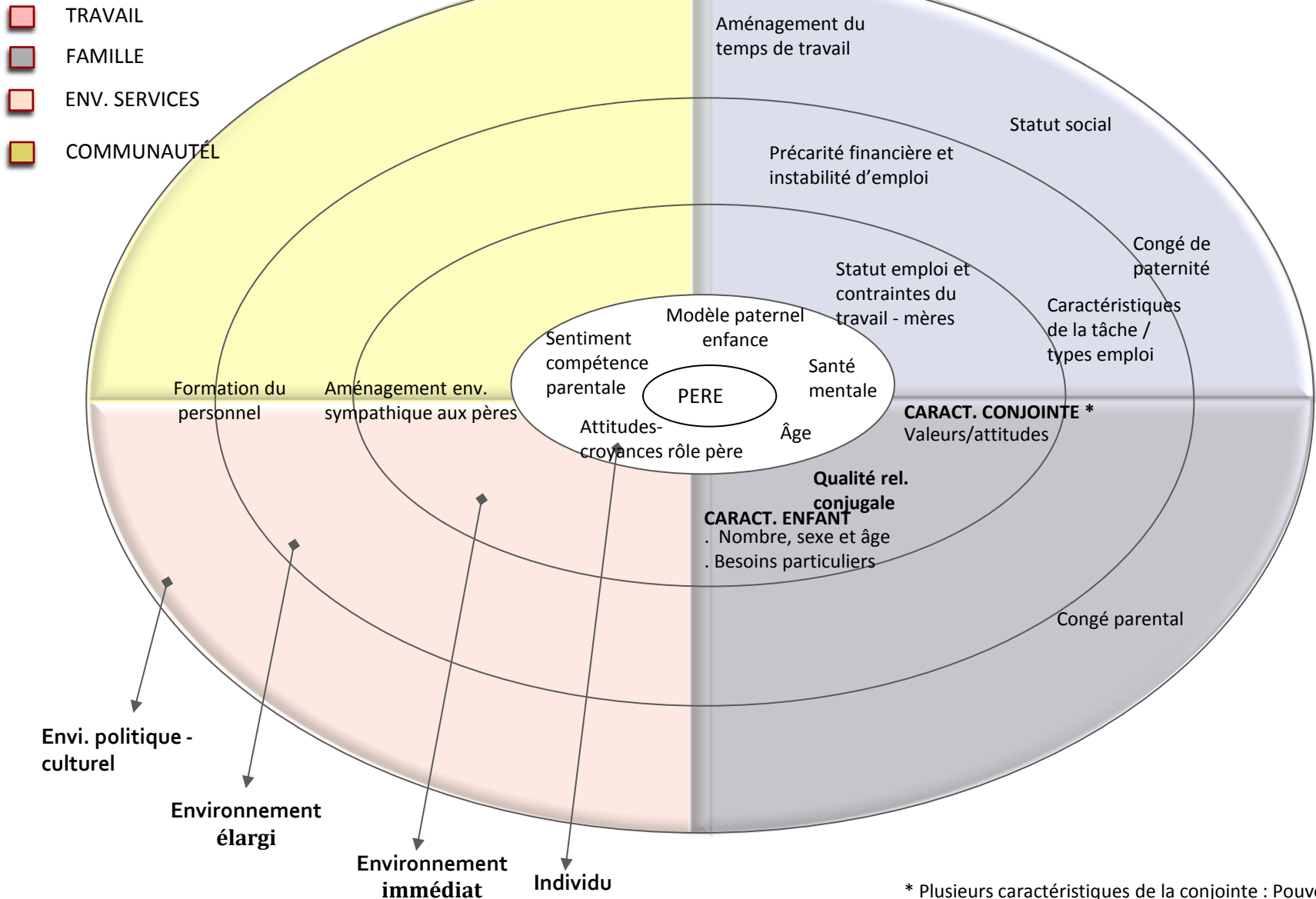
CONNAISSANCES

CROYANCES

Niveaux hiérarchiques d'analyse des données

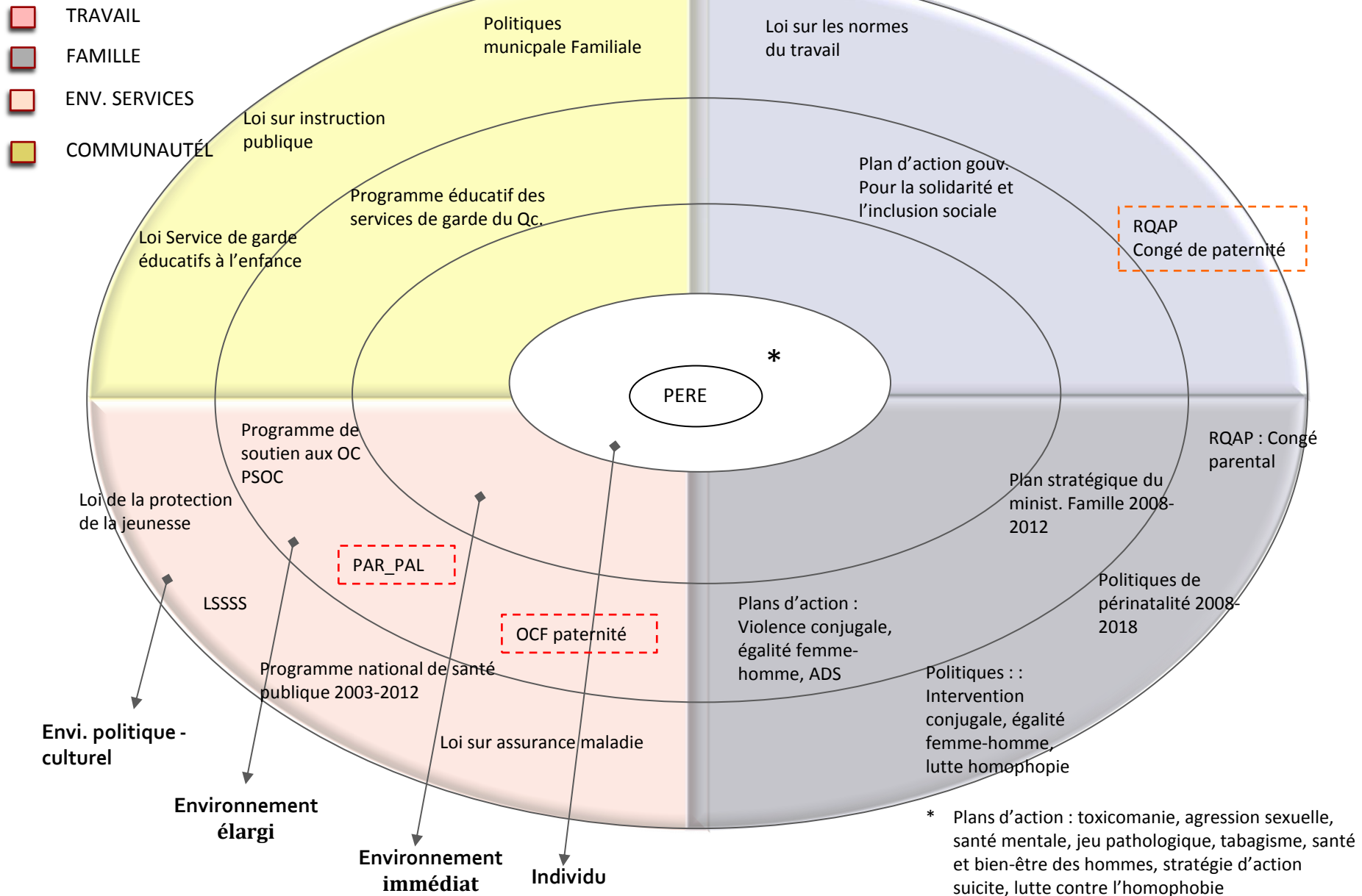


Le modèle écosystémique de l'engagement paternel – Ce que nous dit la recherche !



* Plusieurs caractéristiques de la conjointe : Pouvoir formel/informel / rôle de vigile / soutien

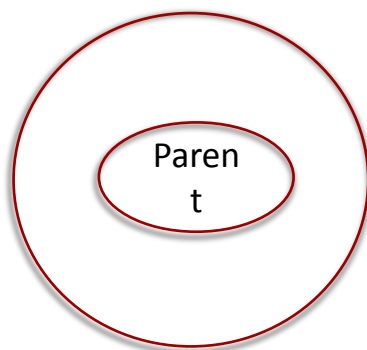
Le modèle écosystémique de l'engagement paternel – les leviers ministériels



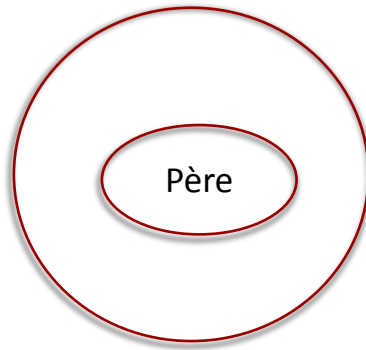
L'analyse documentaire

<u>Sources</u>	<u>Types de documents retenus pour la consultation</u>					<u>Total</u>
	<u>Lois</u>	<u>Politiques</u>	<u>Objectifs ministériels</u>	<u>Programme</u>	<u>Plan d'action</u>	
<u>Minist.santé et des services sociaux</u>	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>9 + Par/pal</u>	<u>19</u>
<u>Minist. famille</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>8</u>
<u>Secrét.condition féminine</u>		<u>1</u>		<u>1</u>	<u>4</u>	<u>6</u>
<u>Minist. emploi et de la solidarité sociale</u>	<u>2</u>				<u>1</u>	<u>3</u>
<u>Minist. Justice *</u>					<u>1</u>	<u>1</u>
<u>Minist. revenu</u>	<u>1</u>			<u>1</u>		<u>2</u>
<u>Minist. Immigration et communautés culturelles</u>						
<u>Total</u>	<u>8</u>	<u>6</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>16 +</u>	<u>39 +</u>

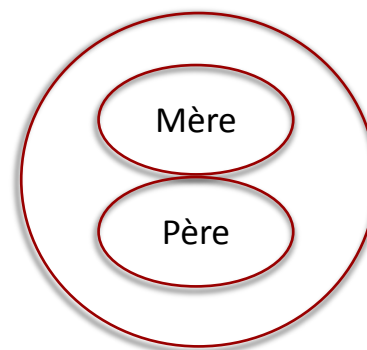
Axe 1 - Spécificité des terminologies



Approche
inclusive



Approche
spécifique

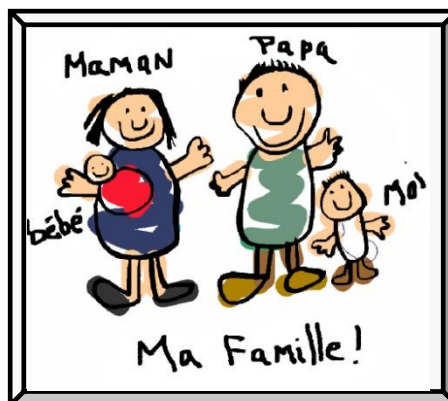


Approche
indifférenciée

Instance minist.	Père	Mère	Parent
Minist. santé et services sociaux	95 (6,8%)	292 (20,8%)	1014 (72,4%)
Minist. de la famille	6 (2,0%)	13 (4,0%)	298 (94,0%)
Secrétariat de la condition féminine	54 (27,8%)	53 (27,4%)	87 (44,8%)
Minist. de l'emploi et de la solidarité sociale	28 (26,2%)	42 (39,3%)	37 (34,5%)
Minist. de la justice	85 (33,1%)	83 (32,3%)	91 (34,6%)

Axe 2 - Contexte ciblé de l'utilisation des terminologies

Minist	Père	Indiff.	Portrait	Principes/orient		Objectif	Action			bilan	Total ciblé
				Indiff	Différ		Indiff	Outil	action		
MSSS	95	41	21	4	6	2		13		8	21 (22,8%)
MFam	6	5	1								
Cond.F.	55	3	16		6	9	2	3	12	4	30 (54,5%)
Mjust	85	66	19								0
MESS	28	25	3								0



Sources primaires	Documents recensés : Politiques, Plans d'action, publications...	Père	Mère	Parents
<u>Ministère de la santé et des services sociaux</u>				
<u>Lois</u>	<u>Loi sur les services de santé et les services sociaux</u>	<u>4</u>	<u>19</u>	<u>15</u>
	<u>Loi sur l'assurance maladie</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>1</u>
	<u>Loi sur la Protection de la Jeunesse</u>	<u>2</u>	<u>4</u>	<u>163</u>
<u>Politiques</u>	<u>Politique de périnatalité 2008-2018 – Un projet porteur de vie</u>	<u>61</u>	<u>203</u>	<u>239</u>
	<u>Politique d'intervention en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale (1995)</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>
	<u>Politique québécoise de lutte contre l'homophobie</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>8</u>
<u>Objectifs ministériels</u>	<u>Programme national de santé publique 2003-2012</u>		<u>9</u>	<u>3</u>
	<u>Plan stratégique du MSSS 2010-2015</u>		<u>1</u>	<u>2</u>
<u>Programmes</u>	<u>Les services intégrés en périnatalité et petite enfance favoriser le développement des enfants âgés de 1 à 5 ans. Guide d'intervention pour soutenir les pratiques parentales</u>	<u>21</u>	<u>29</u>	<u>+ 500</u>
	<u>Programme de soutien aux organismes communautaires 2013-2014</u>			<u>3</u>
	<u>Voir document PAR PAL pour les plans d'action de toutes les régions</u>			
<u>Plans d'action</u>	<u>Plan d'action en santé et bien-être des femmes 2010-2013</u>	<u>1</u>	<u>6</u>	<u>4</u>
	<u>Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale</u>			<u>7</u>
	<u>Stratégie québécoise d'action face au suicide</u>			<u>19</u>
	<u>Plan d'action interministériel en toxicomanie 2006-2011 (2006)</u>		<u>8</u>	<u>10</u>
	<u>Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle. Plan d'action (2001)</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>11</u>
	<u>Plan d'action en santé mentale 2005-2010 - La force des liens (2005)</u>			<u>9</u>
	<u>Plan d'action gouvernemental sur le jeu pathologique 2002-2005 (2002)</u>			<u>6</u>
	<u>Plan québécois de lutte contre le tabagisme 2006-2010 (2006)</u>		<u>4</u>	<u>8</u>
	<u>Plan action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016</u>			<u>9</u>
<u>Total</u>		<u>95</u> 6,8%	<u>292</u> 20,8%	<u>1014</u> 72,4%

Minist	Père	Indiff.	Portrait	Principes/orient		Objectif	Action			bilan
				Indiff	Différ		Indiff	Outil	action	
MSSS	95	41	21	4	6	2		13		8

Sources primaires	Documents recensés : Politiques, Plans d'action, publications...			
		Père	Mère	Parents
Ministère de la famille et des aînés				
Lois	Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance	1	1	177
	Loi sur le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine	1	1	12
	Loi sur les prestations familiales (abrogée mais en vigueur pour situations avant le 1 déc. 2004)			2
Programmes	Accueillir la petite enfance : Le programme éducatif des services de garde du Québec	3	8	97
	Programme de soutien aux politiques familiales municipales			2
Plans d'action	Plan stratégique 2008-2012	1	3	8
TOTAL		6 (2%)	13 (4%)	298 (94%)

Minist	Père	Indiff.	Portrait	Principes/orient		Objectif	Action			bilan
				Indiff	Différ		Indiff	Outil	action	
MFA	6	5	1							

Secr. Cond. Féminine

<u>Sources primaires</u>	<u>Documents recensés : Politiques, Plans d'action, publications...</u>	<u>Père</u>	<u>Mère</u>	<u>Parents</u>
<u>Secrétariat de la condition féminine</u>				
<u>Lois</u>	<u>0</u>			
<u>Politiques</u>	<u>Politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes : Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait</u>	<u>20</u>	<u>37</u>	<u>51</u>
<u>Programmes</u>	<u>Programme de soutien à des actions en matière d'engagement des pères (Ce programme s'inscrit dans le Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015.)</u>	<u>21</u>	<u>3</u>	<u>5</u>
<u>Plans d'action</u>	<u>Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015</u>	<u>13</u>	<u>13</u>	<u>24</u>
	<u>Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale</u>			<u>7</u>
	<u>Plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes (ADS) 2011-2015</u>			
<u>TOTAL</u>		<u>54</u> <u>(27,8%)</u>	<u>53</u> <u>(27,4%)</u>	<u>87</u> <u>(44,8%)</u>

<u>Minist</u>	<u>Père</u>	<u>Indiff.</u>	<u>Portrait</u>	<u>Principes/orient</u>		<u>Objectif</u>	<u>Action</u>			<u>bilan</u>
				<u>Indiff</u>	<u>Différ</u>		<u>Indiff</u>	<u>Outil</u>	<u>action</u>	
Secr. CF	55	3	16		6	9	2	3	12	4

Minist. de la justice

<u>Sources primaires</u>	<u>Documents recensés : Politiques, Plans d'action, publications...</u>	<u>Père</u>	<u>Mère</u>	<u>Parents</u>
<u>Ministère de la justice</u>				
<u>Lois</u>	Ø			
<u>Politiques</u>	Ø			
<u>Programmes</u>	Ø			
<u>Plans d'action</u>	<u>Plan stratégique 2010-2015</u>			<u>7</u>
<u>Autres documents</u>				
<u>Charte</u>	<u>Charte des droits et libertés de la personne</u>			<u>3</u>
<u>Code civil QC</u>		<u>85</u>	<u>83</u>	<u>89</u>
<u>TOTAL</u>		<u>85</u> <u>(31,8%)</u>	<u>83</u> <u>(31,1%)</u>	<u>99</u> <u>(37,1%)</u>

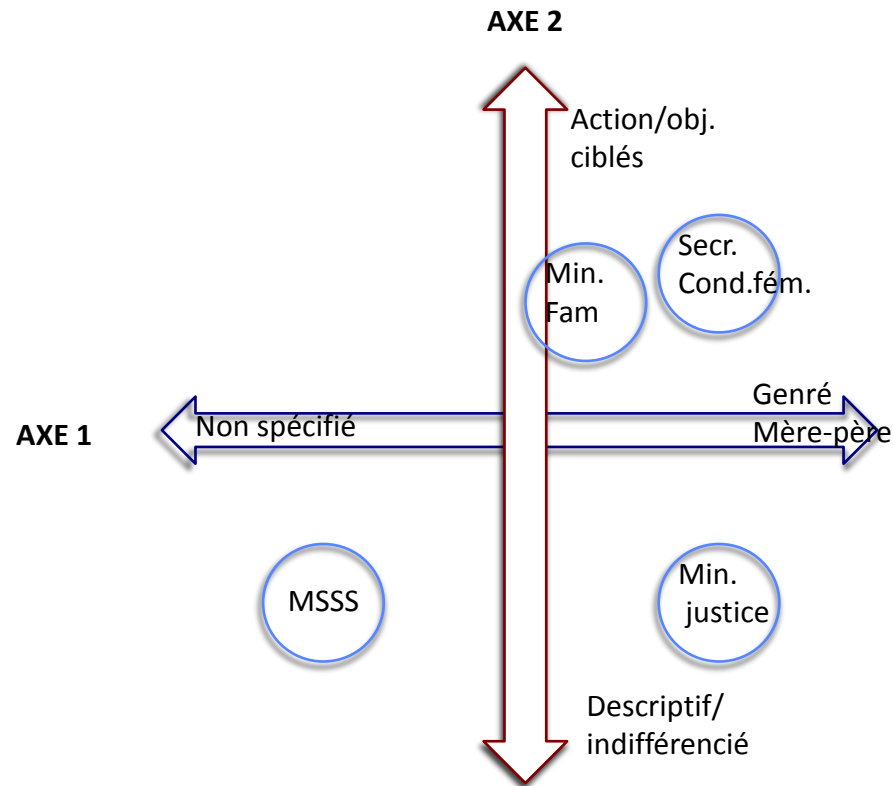
<u>Minist</u>	<u>Père</u>	<u>Indiff.</u>	<u>Portrait</u>	<u>Principes/orient</u>		<u>Objectif</u>	<u>Action</u>			<u>bilan</u>
				<u>Indiff</u>	<u>Différ</u>		<u>Indiff</u>	<u>Outil</u>	<u>action</u>	
Justice	85	66	19							

MESS

<u>Sources primaires</u>	<u>Documents recensés : Politiques, Plans d'action, publications...</u>	<u>Père</u>	<u>Mère</u>	<u>Parents</u>
<u>Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale</u>				
<u>Lois</u>	<u>Loi sur l'aide aux personnes et aux familles</u>	<u>8</u>	<u>9</u>	<u>14</u>
	<u>Loi sur les normes du travail</u>	<u>17</u>	<u>25</u>	<u>16</u>
<u>Politiques</u>	<u>Ø</u>			
<u>Programmes</u>	<u>Ø</u>			
<u>Plans d'action</u>	<u>Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale</u>	<u>3</u>	<u>8</u>	<u>7</u>
<u>TOTAL</u>		<u>28</u> <u>(26,2%)</u>	<u>42</u> <u>(39,3%)</u>	<u>37</u> <u>(34,5%)</u>

Minist	Père	Indiff.	Portrait	Principes/orient		Objectif	Action			bilan
				Indiff	Différ		Indiff	Outil	action	
MESS	28	25	3							

Trois (3) profils



Principales caractéristiques de chacune des approches

Approche inclusive	Approche spécifique	Approche indifférenciée
La plus fréquemment utilisée.	La plus susceptible d'être utilisée dans des programmes ou des mesures destinées aux pères.	La plus marginale ou réservée à des champs d'intervention spécialisés.
<u>Axe d'intervention : santé et services sociaux</u> • Utilisation probante du mot « parent » • Peu de visibilité des pères dans les documents, présence diluée • Certaines pratiques encouragées à l'égard des pères, mais de façon marginale • Quasi-absence des pères dans les orientations régionales et locales	<u>Axe d'intervention : famille</u> • Prédominance des pères dans des mesures ciblées, telles que le RQAP – mesure 13 du Plan d'égalité <u>Axe d'intervention : Égalité entre les femmes et les hommes</u> • Mesure spécifique de genre • Peu pour les pères mais clairement genrées (ciblées)	<u>Axe d'intervention : cadre juridique</u> • Utilisation équivalente des mentions « père et mère » • Contexte d'utilisation qui se veut essentiellement indifférencié

Recommandations et pistes de réflexion

Déterminants de l'engagement paternel

des leviers à exploiter bien que peu de mesures spécifiques

Dans les différents milieux de vie

- . Intérêt d'une politique de la famille au-delà des mesures actuelles (Élaborer et promouvoir une vision de la famille inclusive qui intègre explicitement les mères et les pères)
- . Le soutien coparental - Soutenir les mères et les pères en tant qu'entité familiale et donc, intégrer la notion de couple dans le soutien à la famille (p.ex. SIPPE)
- . La communauté (milieu de garde, école, loisirs) – formation des personnels aux réalités masculines afin de soutenir l'adaptation des pratiques
- . Politiques familiales municipales : promouvoir une vision familiale explicitement inclusive des pères et des mères et mettre en place un projet de sensibilisation aux stratégies qui permettent de mieux rejoindre les pères
- . Immigration : intégrer les enjeux liés à la paternité dans un contexte migratoire dans les orientations et objectifs du ministère de l'Immigration (parentalité vue comme un levier important d'intégration sociale)



certains déterminants peu documentés dans les études actuelles

- Statistiques sur fréquentation des pères aux différents milieux de vie (garderie, santé et services sociaux) et obstacles/facilitateurs
- Ministère de la justice – malgré une visibilité similaire des mères et des pères - des écarts subsistent sur le plan de la pratique : un contexte à mieux documenter
- Sous-estimation de l'influence pouvant être exercée par les mesures mises de l'avant dans la sphère du travail sur l'engagement paternel. Intégrer explicitement les pères dans les stratégies de CTF étant donné leur importance stratégique.

Recommandations et pistes de réflexion

Analyse documentaire

Préoccupation interministérielle à l'égard des pères/hommes qui se reflète dans le Plan d'action d'égalité entre les femmes et les hommes

- Comité interministériel pour assurer la cohérence entre les orientations et couvrir les différents milieux de vie : soutien aux pères en difficulté

La mention genrée « mère-père » est pertinente et contribue à reconnaître l'existence des pères dans la sphère privée plus traditionnellement reconnue comme secteur d'expertise des mères

- Importance que ces mentions s'inscrivent dans un contexte ciblé (action, objectif, priorité, etc.).
- Politique de périnatalité : prioriser des actions afin de mettre en oeuvre l'orientation déjà contenue à la page 63 du document

Recommandations et pistes de réflexion

Analyse documentaire

Quelques pistes de réflexion

- Déclaration de naissance : Ligne 1) Parent (mère ou père) Ligne 2) Parent (mère ou père)
- Congé parental lors d'un deuil périnatal pour les pères
- Réfléchir sur la façon de favoriser une plus grande prise du congé parental par les pères (seulement 12 %)
- Poursuivre et étendre à d'autres secteurs la mesure 13 du deuxième Plan d'action pour l'égalité dans le troisième Plan d'action pour l'égalité
- Recommandation liée au Programme SIPPE
- Mettre en œuvre les recommandations du rapport sur les effets des services préventifs sur les pères en difficulté et leurs enfant (FRQSC)
- Intégrer les réalités paternelles dans le prochain Programme national de Santé publique

CONTEXTE : LIEU, SOCIÉTÉ, ...

MESURES
GOUVERNEMENTALES

LOIS
POLITIQUES :
RÈGLEMENTS

PUBLIQUES – SOCIALES – FAMILIALES

Mjustice.

MESS

MSSS

MCCF

MFA

Mrev

MELS

ACTIONS ET
PROGR. GOUV.

PAR

PAL

PMF
(municipal)

Plan action
égalité
(2 mesures)

Mesures
Pol. familiale

RQAP
(congé paternité)

Mesure 56

Revenu
familial

Prestation
Allocation
Déduction fisc.

PSOC

Mesure 13

OCF
PATERNITÉ

ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES

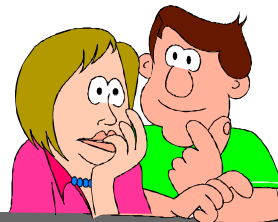
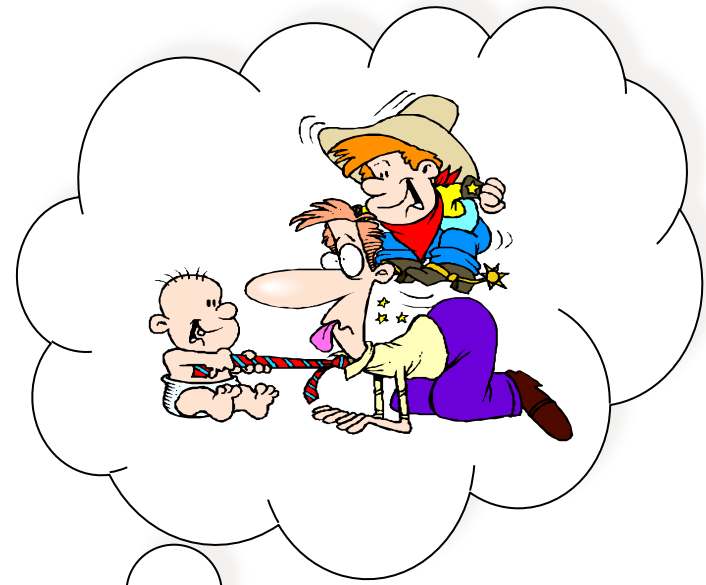
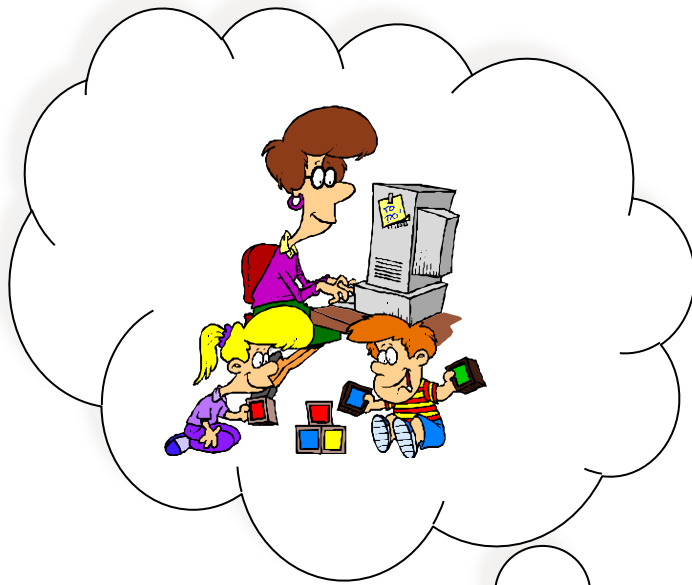
OCF FAMILLES

CROYANCES

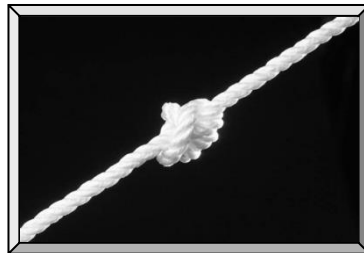
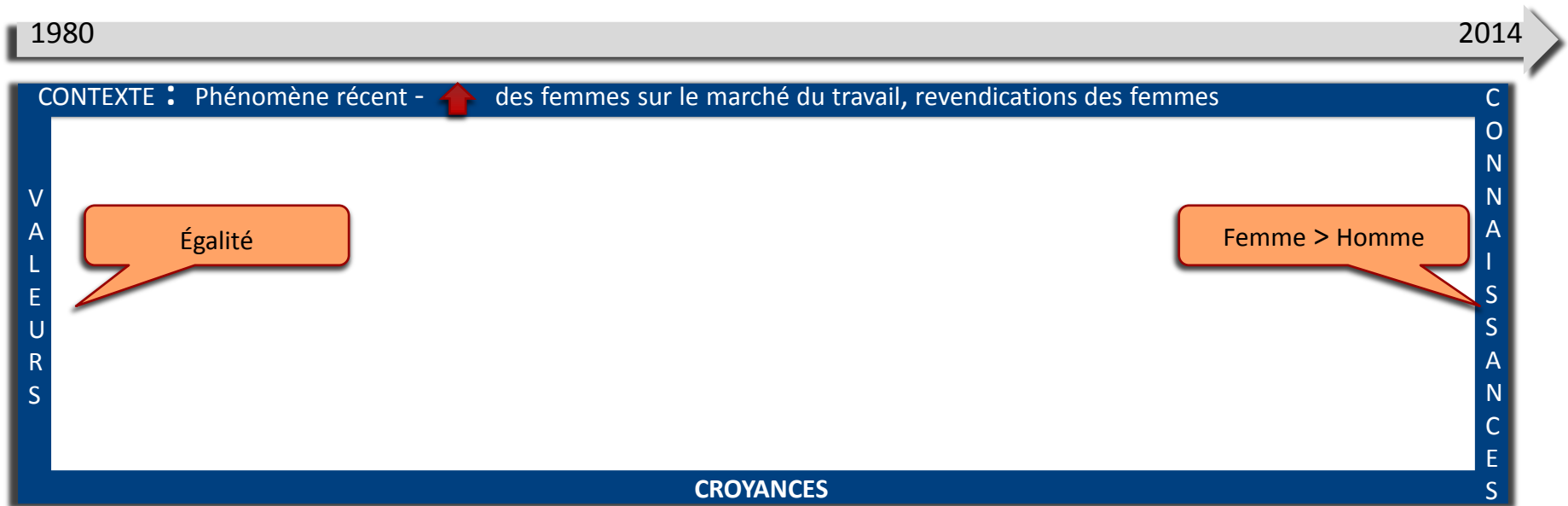
V
A
L
E
U
R
S

C
O
N
N
A
I
S
S
A
N
C
E
S

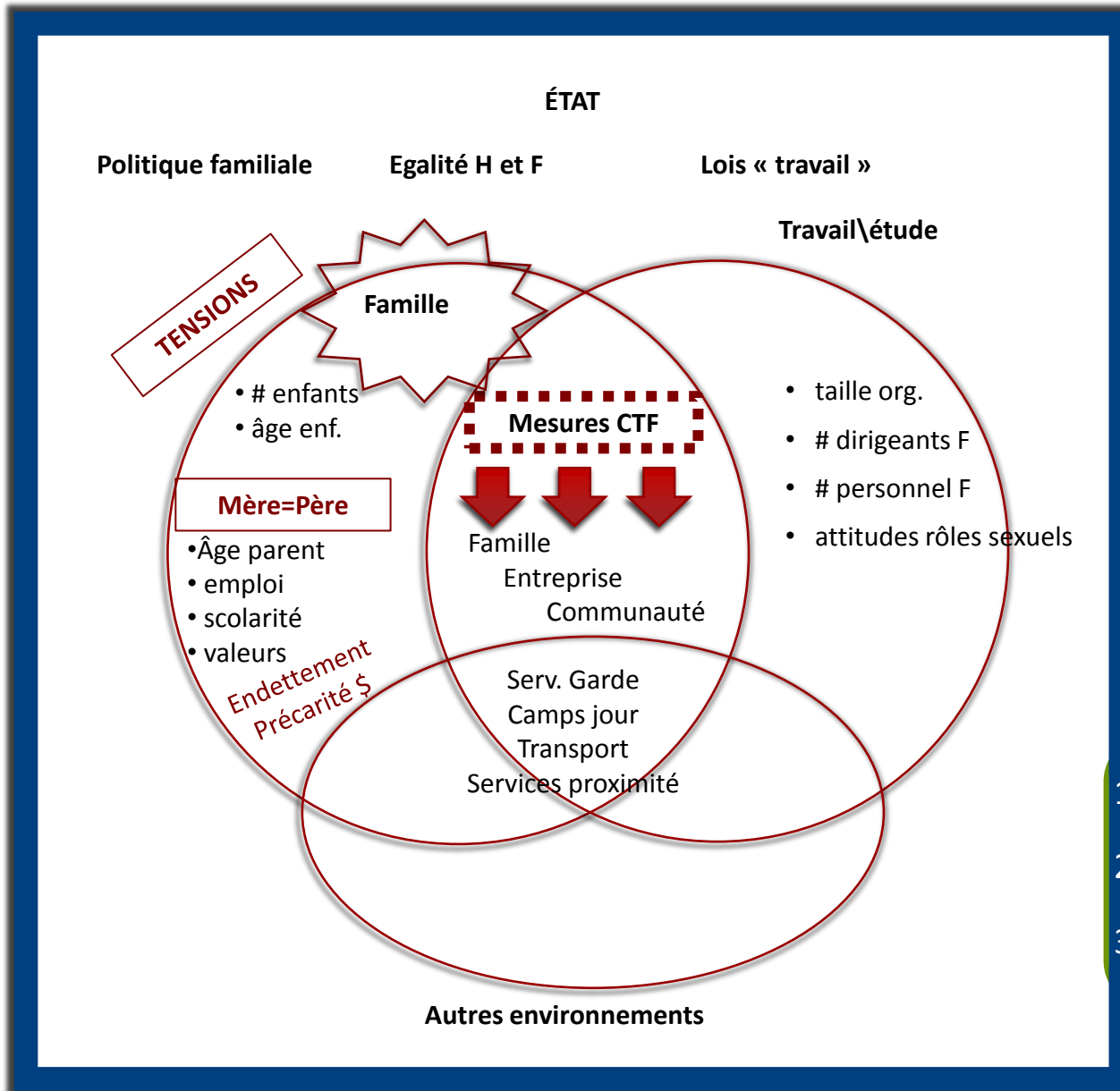
Volet 2 – Intégration des pères en matière de CTF



Délimiter le cadre général de la paternité en matière de CTF



3 déterminants communs de l'engagement paternel et de la CTF



1. Soutien conjugal
2. Culture organisationnelle
3. Persistance stéréotypes

La place de l'état en matière de CTF

Mesures centrées sur la famille

- Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)
- Programme de places à contribution réduite pour les serv. Garde
- Crédits d'impôts pour frais de garde
- Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés entre 12 et 21 ans

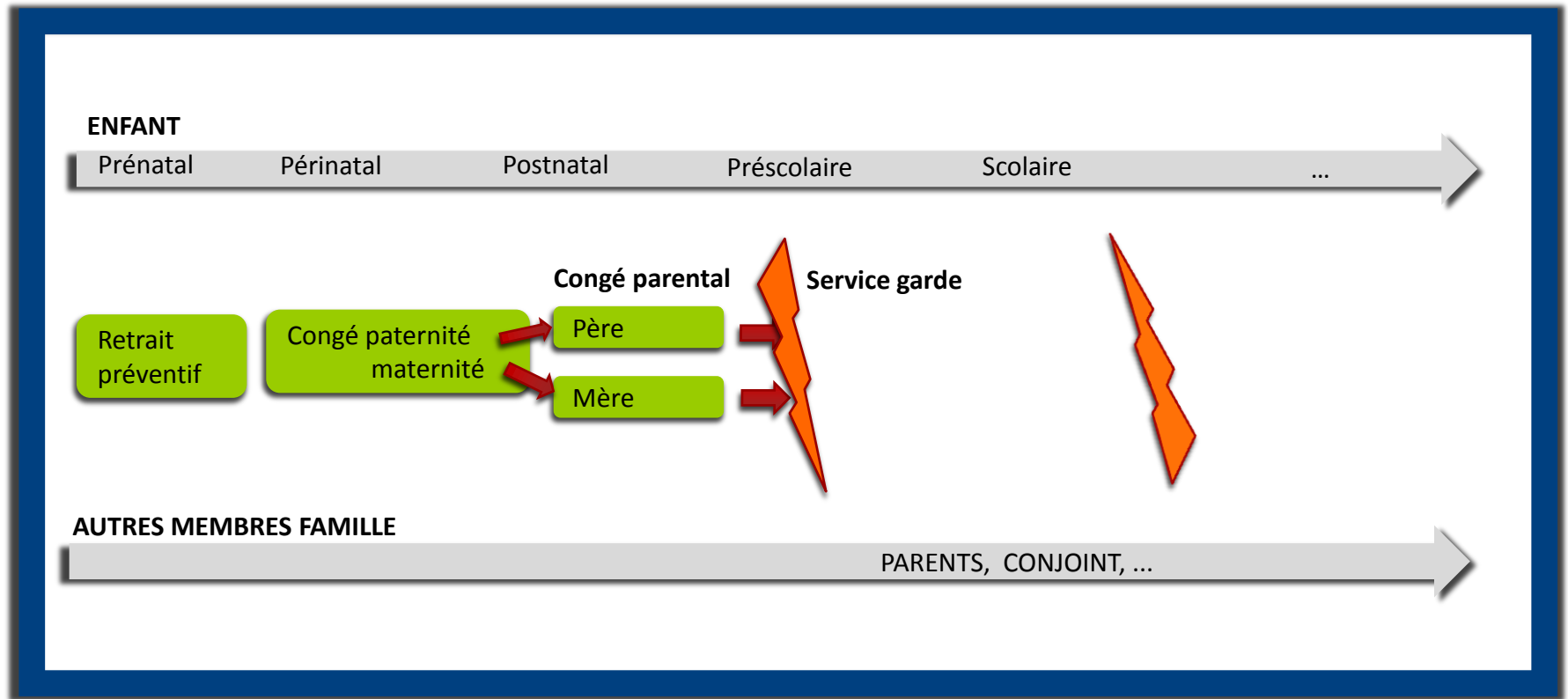
Mesures centrées sur le milieu de travail

- Norme CTF (9700-820)
- Programme de soutien financier aux milieux de travail en matière de CTF
- Prix de reconnaissance CTF

Mesures centrées sur la communauté

- Programme de soutien à des projets de garde estivale et de grands congés scolaires
- Programme de soutien à des actions en matière d'engagement des pères

Trajectoire dynamique de la CTF - le chronosystème



PISTES DE RÉFLEXION



L'engagement paternel et le partage des responsabilités familiales sont des leviers d'une meilleure CTF

Changements sociaux et plus grande égalité entre les femmes et les hommes feront de la CTF un enjeu aussi important pour les pères et les mères

Nécessite de clairement indiquer que les mesures de CTF visent autant les mères que les pères

Diversité des configurations familiales qui se combine à des configurations multiples du travail – il ne peut y avoir un modèle unique

Mesures diversifiées qui intègrent les emplois atypiques

PISTES DE RÉFLEXION

Sous-groupes plus vulnérables de famille : précarité économique ou écart entre les conjoints (sous-utilisation des mesures lorsqu'elles sont disponibles)

Mieux documenter ces réalités afin d'offrir des mesures adéquates

Persistance de stéréotypes dans le discours social jumelée à la croissance du double emploi peut entraîner une pression importante sur le système familial créant un terreau fertile à la rupture conjugale

Sensibilisation essentielle des milieux de travail, tout particulièrement les milieux majoritairement masculins

Rareté et spécialisation de la main d'œuvre viendront changer la donne (mesures CTF ayant un pouvoir d'attraction) - Sensibilisation

PISTES DE RÉFLEXION



Chronosystème : Couvrir les différentes étapes du développement de la famille incluant les enfants mais également les autres membres de la famille

Mesures pour les proches aidants tant féminins que masculins

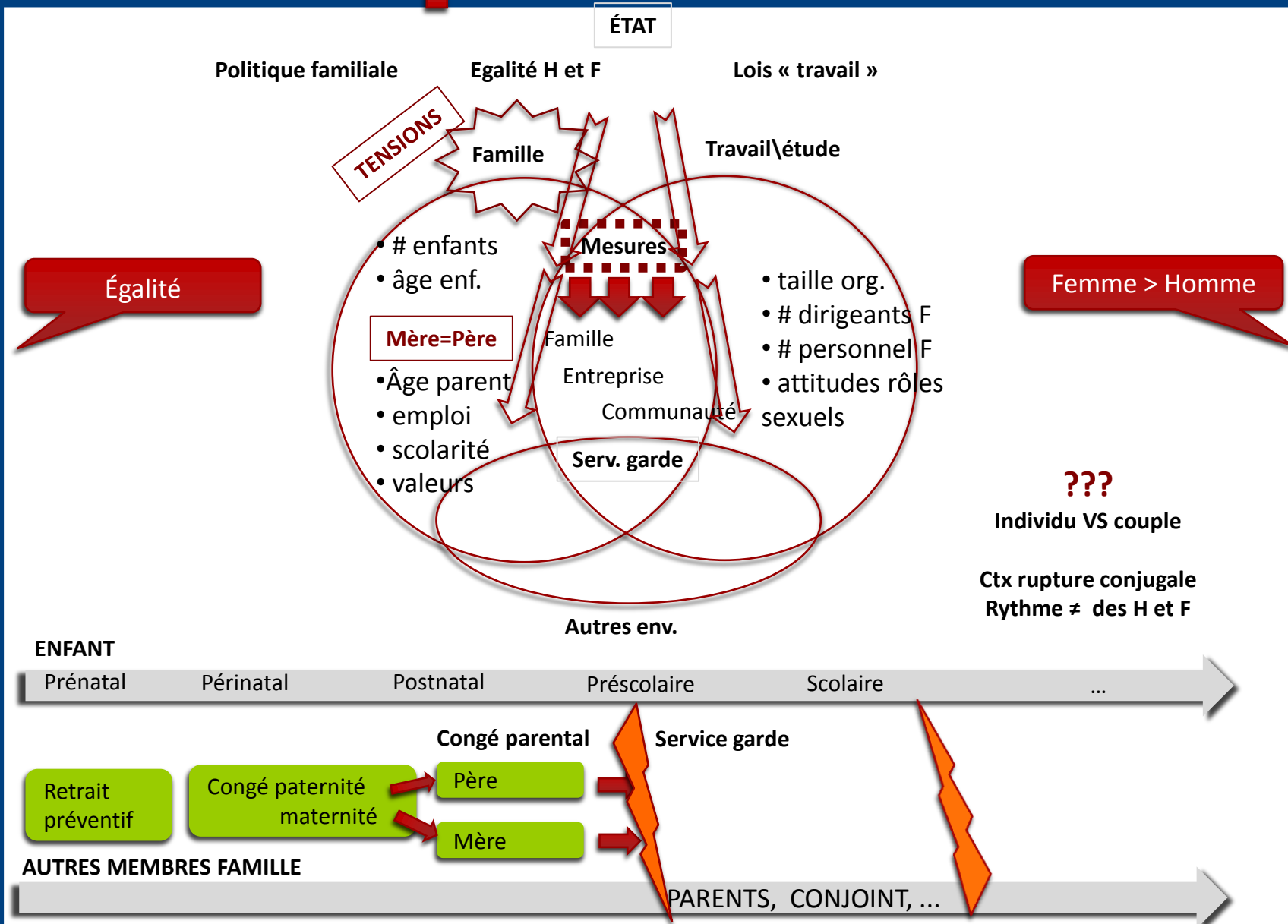
Peu d'études qui permettent de documenter certaines réalités paternelles en matière de CTF

Mesures de CTF utilisées par les hommes/pères

CONTEXTE : Phénomène récent - ↑ des femmes sur le marché du travail, revendications des femmes

V
A
L
E
U
R
S

C
O
N
N
A
I
S
S
A
N
C
E
S



CROYANCES

Volet 3 – Pères et rupture conjugale (Volet exploratoire)



➡ Selon le principe de loi – pas de différenciation selon le genre

Au QC, les 2 parents exercent l'autorité parentale et ils ont, à l'égard de leur(s) enfant(s), le droit et le devoir de garde, de surveillance et d'éducation. Ils doivent également nourrir et entretenir – critère de l'intérêt de l'enfant (art 33 Code Civil)

➡ Sur le plan de la pratique, des réalités distinctes pour les femmes et les hommes

<u>Modalités de garde</u>	<u>Ordonnances 1998</u>	<u>Ordonnances 2008</u>
<u>Exclusive à la mère</u>	<u>79,0%</u>	<u>60,5%</u>
<u>Garde partagée</u>	<u>8,1%</u>	<u>19,7%</u>
<u>Exclusive aux deux parents</u>	<u>7,2%</u>	<u>5,3%</u>
<u>Exclusive au père</u>	<u>5,4%</u>	<u>13,5%</u>
<u>Autre</u>	<u>0,3%</u>	<u>1,0%</u>

(Biland et Schütz, 2013)

EN
MOUVEMENT

Qui demande la garde et quelle est la préférence ?

- Mères plus mobilisées que les pères pour obtenir la garde (69%) ??? Pourquoi ?
- Revenu a une influence différenciée (principalement pour hommes, revenu modeste)
- Garde partagée + fréquente si provient de double demandes et accord entre parent

Quelques constats ...



Impacts économiques des séparations conjugales

- Frais juridiques et multiplication des procédures
- Paiement des pensions alimentaires –modalités de garde
- Endettement et faillite identifiés par les pères

Soutien conjugal pré et post rupture - coparentalité

- Soutien de la conjointe et importance qu'elle accorde à la présence et au rôle du père sont des prédicteurs importants de son engagement
- Engagement du père et répartition des tâches AVANT la séparation est un prédicteur important du mode de garde
- Impact de la qualité de la coparentalité sur les modalités de garde
- Dyades parentales se réorganisent de façon plus égalitaire si la mère travaille à l'extérieur, que son niveau de scolarité est élevé et que les couples vivent davantage en union de fait et en famille recomposée.

Quelques constats ...



Niveaux de conflits

- Intense (10% des couples)
- Recourt procédures juridiques et tribunaux (justice civile mais parfois aussi justice criminelle – fausses allégations)
- Accès aux enfants et discontinuité des relations père-enfant (droits d'accès – visites supervisées)

Une fenêtre de temps relativement restreinte

- De 18 à 24 mois au nouveau système familial pour se stabiliser et que le mode d'implication paternelle se solidifie
- Détérioration du lien parent-enfant a surtout lieu à partir de la 1^{ère} année écoulée depuis la séparation/divorce.

Stéréotypes genrés – primauté des mères

- Enfant en bas âge
- Contextes de vulnérabilité des pères
- Diversité des acteurs impliqués : professionnels psychosociaux et juridiques

Quelques constats ...

Difficulté à adresser la détresse ou la souffrance des pères

- Sentiments de solitude et de tristesse (rythme, intensité et manifestation différentes)
- Rapport à l'aide différent pour les hommes et les femmes – adéquation des services qui leur sont offerts



Pistes de réflexion



La rupture conjugale, un enjeu de taille à mieux documenter en regard des réalités paternelles

Des données inconnues qui ont des impacts parfois dramatiques !

Pistes de recherches ultérieures

- Impacts économiques pour les mères et les pères de la séparation conjugale (appauvrissement selon la mesure fiscale utilisée – p.ex. revenu familial)
- Fenêtre temporelle de stabilisation du nouveau système familial (impacts de la longueur des procédures, des intervenants impliqués et des stéréotypes sexuels associés).
- Stéréotypes sexuels en regard des rôles parentaux (la spécialisation des juges en matière matrimoniale serait une autre avenue permettant aux juges d'être mieux outillés et de développer une expertise dans la philosophie consensuelle.

Pistes de réflexion



En lien avec les besoins exprimés par les pères, il y a lieu de s'interroger sur les meilleures pratiques qui permettent de :

- 1) Consolider les liens familiaux (ex : encadrement des visites supervisées qui permettent ultimement l'accès et le contact à l'enfant – maintien de la continuité des liens père-enfant) ;
- 2) Offrir un soutien psychosocial (ex : groupe d'entraide) ;
- 3) Dispenser de l'information sur le plan juridique jumelé à un soutien psychosocial – une opportunité de rejoindre les pères qui ne doit pas être manquée !
- 4) Valoriser le rôle paternel (ex : formation aux intervenants qui travaillent auprès des jeunes familles) et :
- 5) Soutenir la stabilité économique et relationnelle (ex : hébergement pères-enfants).

À vous la parole !



**Des liens qui
nourrissent l'espoir !**